

<b>APPEL D'OFFRES</b>	
<b>Titre :</b>	<b>Remplacement des luminaires Écoles Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Longue-Rive), Marie-Immaculée (Escoumins) et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Sacré-Cœur)</b>
<b>Numéro :</b>	<b>E24-25-02</b>
<b>Propriétaire :</b>	Centre de services scolaire de l'Estuaire 620, rue Jalbert Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8 Téléphone : 418-589-0806, poste 2500
<b>Documents :</b>	Les entreprises invitées à soumissionner peuvent se procurer les documents sur le site de <i>SEAO Constructo</i> , à compter du <b>30 mai 2025</b> .  Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires prévus, sous enveloppes scellées et adressées au <b>Service des ressources matérielles, à l'attention de M. Stéphane Dumont, 40-A, avenue Michel-Hémon, Baie-Comeau, Québec, G4Z 2K4</b> . Il est très important d'y <b>inscrire le numéro de l'appel d'offres</b> .  Les soumissions transmises électroniquement via SEAO sont acceptées. Tous les détails se retrouvent dans le document d'appel d'offres.  Prendre note qu'aucune soumission ne sera acceptée par télécopieur ou par courriel.  Pour toute information, bien vouloir communiquer au (418) 296-9648.
<b>Architecte et ingénieur :</b>	N/A
<b>Visite des lieux :</b>	Une visite <u>non obligatoire</u> des lieux se tiendra le 11 juin 2025, à compter de 9h30, au 324, rue Principale à Longue-Rive, suivie de l'école Marie-Immaculée (Escoumins) et finalement l'école Notre-Dame-Du-Sacré-Cœur (Sacré-Cœur). Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Guy Sirois au 418 589-0806 poste 2500.
<b>Garantie de soumission :</b>	Aucune garantie de soumission n'est exigée.
<b>Réception et ouverture des soumissions :</b>	Les soumissions doivent être envoyées à l'atelier du Service des ressources matérielles situé au 40-A, avenue Michel-Hémon à Baie-Comeau (arrière de la polyvalente des Baies), <b>au plus tard le 18 juin 2025, à 14h00</b> , pour être ouvertes le même jour, à la même heure.
<b>Éligibilité des soumissionnaires :</b>	Les entreprises de service doivent avoir leur établissement dans la province de Québec pour être autorisées à soumissionner. Les firmes doivent avoir un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une autre province ou un territoire visé par cet accord.
<b>Note :</b>	Le Centre de services scolaire de l'Estuaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes. Il se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.  Baie-Comeau le 30 mai 2025, M. Stéphane Dumont, directeur Service des ressources matérielles